

Délibération du Conseil municipal du 20 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt décembre, à vingt heures, sont réunis les membres du Conseil municipal, sur convocation du Maire de Saint-Joseph.

Présents : Fabrice DUCRET, Jean-Louis CHOUVELLON, Marie-Jo BONNAND, Julien FREYCON, Paméla BONNAND, Damien LEBRE, Jean-Marc FABRE, Nicole MICHALET, Andrée GILLIER, Alain GONZALEZ, René NÉEL, Christelle LAMY-QUIQUE, Sandrine COMTET, Mehdi GALLARDO, Maria LAZZARO, Antoine CHOUVION.

Absents : Baptiste FONTAINE, Morgane PORTE, Sandrine VASSEL

Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19

Pouvoirs donnés : Morgane PORTE donne pouvoir à Jean-Louis CHOUVELLON et Sandrine VASSEL donne pouvoir à Marie-Jo BONNAND

Secrétaire de séance : Antoine CHOUVION

Date de convocation : 15/12/2023

DELIBERATION 71/2023 Tarifs accueil de loisirs 2024

La commission finances propose une augmentation des tarifs de 2% comme suit :

La cotisation annuelle est fixée à 2 euros par an.

TARIFS CENTRE DE LOISIRS 2024 (prix en €)								
Tranche de QF	Journée complète avec repas		Journée complète sans repas (1)		½ journée avec repas		½ journée sans repas	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	+12%
0 à 399	7,21 €	7,35 €	5,78 €	5,90 €	5,78 €	5,90 €	4,32 €	4,41 €
400 à 499	9,02 €	9,20 €	7,21 €	7,35 €	7,21 €	7,35 €	5,42 €	5,53 €
500 à 599	10,83 €	11,05 €	8,66 €	8,83 €	8,66 €	8,83 €	6,50 €	6,63 €
600 à 699	12,63 €	12,88 €	10,10 €	10,30 €	10,10 €	10,30 €	7,59 €	7,74 €
700 à 799	14,44 €	14,73 €	11,55 €	11,78 €	11,55 €	11,78 €	8,66 €	8,83 €
800 à 899	16,24 €	16,56 €	12,99 €	13,25 €	12,99 €	13,25 €	9,74 €	9,93 €
900 à 999	18,04 €	18,40 €	14,44 €	14,73 €	14,44 €	14,73 €	10,83 €	11,05 €
1000 à 1099	19,84 €	20,24 €	15,87 €	16,19 €	15,87 €	16,19 €	11,91 €	12,15 €
1100 à 1199	21,65 €	22,08 €	17,33 €	17,68 €	17,33 €	17,68 €	12,99 €	13,25 €
1200 à 1299	23,46 €	23,93 €	18,76 €	19,14 €	18,76 €	19,14 €	14,06 €	14,34 €
1300 à 1399	25,26 €	25,77 €	20,22 €	20,62 €	20,22 €	20,62 €	15,15 €	15,45 €
1400 à 1499	27,07 €	27,61 €	21,65 €	22,08 €	21,65 €	22,08 €	16,24 €	16,56 €
>1500	28,86 €	29,44 €	23,08 €	23,54 €	23,08 €	23,54 €	17,33 €	17,68 €

- (1) Le tarif « journée complète sans repas ou fourni par la famille » est utilisé lors des sorties en journée pleine. Le repas est alors fourni par la famille. Ce tarif est aussi réservé aux enfants qui ont une allergie alimentaire avec ou sans PAI et sur certificat médical et le repas est aussi fourni par la famille.

Tarif supplémentaire :

Dans le cas d'une proposition d'inscription à la journée : l'enfant qui s'inscrirait seulement sur la journée extérieure se verrait facturer un coût supplémentaire. Ce coût serait de 5 euros et facturable pour une journée « sortie extérieure ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **FIXE** une cotisation annuelle par enfant de 2 euros,
- **APPROUVE** les tarifs de l'accueil de loisirs 2024, applicables au 1^{er} janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fait à Saint-Joseph, le 20/12/2023.

**Le Maire,
Fabrice DUCRET.**